

# Principium

Mensuel de Feprabel (Ne paraît pas en août)

Baloise Group  
fête ses 150 ans

Cession de parts sociales  
et non-concurrence - P.10



Compétences et besoins  
d'apprentissage futurs - P.18



Proposition de refonte  
de la DIA - P.22



Principium N°1  
Janvier 2013

**FEPRABEL**

Fédération des Courtiers en assurances  
& Intermédiaires financiers de Belgique

Bureau de dépôt : Bruxelles X - P301128

 **Baloise** P.13  
**Insurance**

Un avenir encore plus sûr dès 2013

**PORTIMA A4**

## Sommaire - Janvier 2013

### RÉDACTION :

- Rédacteur en chef :  
Patrick CAUWERT
- Rédacteur en chef adjoint :  
Ivan HALLEZ
- Secrétaire de rédaction :  
Fleur JASOIGNE - fleur@feprabel.be
- Comité de rédaction :  
Denis GOUZEE  
Luc WAUTERS  
Pierre HENS  
Jean DEVILLE  
Emmanuel DE HARLEZ  
Florence BILLE  
Valéry LAMOTTE  
Pascal LASSERRE  
Olivier RUYSEN
- Annonceurs :  
Allianz, Portima
- Couverture :  
Sabine GANTOIS
- Photographe :  
Pierre HENS

### PUBLICITÉ & PRODUCTION GRAPHIQUE :

Sabine GANTOIS - sabine@feprabel.be

### ILLUSTRATION :

Chris LAMQUET

### IMPRESSION :

Imprimerie DEREUME  
1, Rue Golden Hopestraat  
1620 Drogenbos

### EXPERT GRAPHIQUE :

James HUGHES - james.hughes@skynet.be

### ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick CAUWERT  
40, Avenue Albert Elisabeth  
1200 Bruxelles

### Principium vous présente ce mois :

- P.5 Éditorial
- P.8 En Bref

### Informations

- P.4 Coin lecture
- P.7 Merci pour tous vos voeux !
- P.10 Législation : Cession de parts sociales et non-concurrence
- P.12 Questions de Principium : Gert de WINTER, CEO Baloise Insurance
- P.13 Baloise Group a 150 ans : un nouveau départ
- P.18 Compétences et besoins d'apprentissage futurs dans le secteur de l'assurance (Fopas)
- P.21 Le site du mois : Wikifin.be
- P.22 Europe : Proposition de refonte de la DIA - État d'avancement
- P.26 Sécurité routière : Autoroutes : 15 % des conducteurs roulent à plus de 130 km/h
- P.30 Droit social : PME et travailleurs indépendants : les mesures qui rentrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013
- P.31 Droit social : Égalisation totale de la pension minimum au taux ménage des indépendants sur celle des salariés !
- P.32 Droit social : Travailler tout en étant pensionné sera désormais plus facile !
- P.33 Webzone : Nouvel outil FEPRABEL : la bibliothèque de conditions générales
- P.34 Brocom : Internet Brokers Project (IBP) : quelques chiffres
- P.36 Coin technique : Les techniques de protection contre l'intrusion au service de la prévention des incendies volontaires
- P.38 RSE : Les cinq conseils à adopter au bureau
- P.39 Photo numérique : Apprendre à regarder autrement (Partie 23)

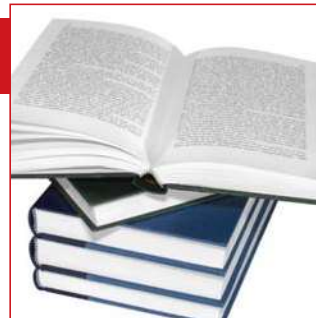
### Divers

- P.41 Auto : Citroën : le retour des déesses
- P.42 Assurances dans les médias
- P.44 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.46 Productivité & informatique
- P.47 Renseignements FEPRABEL/Principium

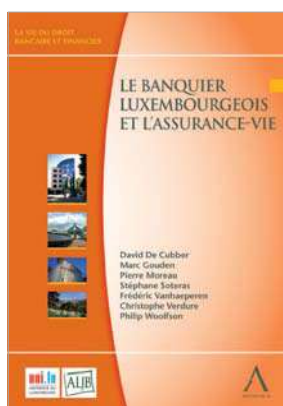


**Mixed Sources**  
Product group from well-managed  
forests and other controlled sources  
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-004368  
© 1996 Forest Stewardship Council





# Sélection de nouveaux manuels



Plus d'info ? [www.anthemis.be](http://www.anthemis.be)

## Le banquier luxembourgeois et l'assurance-vie

Qu'ils appartiennent ou non au même conglomérat financier ou relèvent de groupes a priori concurrents, banquiers privés et assureurs-vie ont depuis plusieurs décennies tissé entre eux des liens étroits. Les compagnies d'assurance-vie ont en effet trouvé auprès des banques privées un potentiel certain de développement de leur clientèle.

ISBN : 978-2-96010-241-3

Nombre de pages : 172

Format : 17x24

Année édition : 2012

Prix : 83 €

Auteurs : David DE CUBBER, Marc GOUDEN, Pierre MOREAU, Stéphane SOTERAS, Frédéric VANHAEPEREN, Christophe VERDURE, Philip WOOLFSON.  
Préface : Philippe BOURIN.



Plus d'info ? [www.larcier.be](http://www.larcier.be)

## Stratégies juridiques des acteurs économiques

Comment une entreprise peut-elle utiliser le droit pour créer de la valeur, réduire les risques et les coûts de transaction, et ainsi améliorer son organisation ? Cet ouvrage fait suite au volume intitulé « Les stratégies juridiques des entreprises ».

ISBN : 978-2-80444-357-3

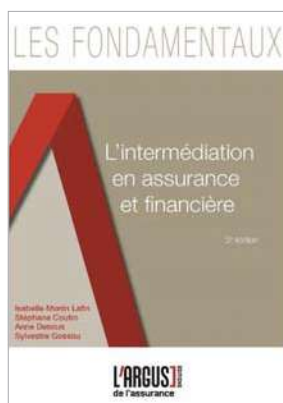
Nombre de pages : 546

Format : Livre

Année édition : Octobre 2012

Prix : 60 €

Auteurs : Hugues BOUTHINON-DUMAS, Antoine MASSON.  
Préface : Frank GENTIN.



Plus d'info ?  
[www.argusdelassurance.com](http://www.argusdelassurance.com)

## L'intermédiation en assurance et financière

Préparez-vous pour 2013 aux évolutions réglementaires de l'intermédiation en assurance - banque - finance (à jour des décrets du 26 janvier 2012, des décret et arrêtés du 1<sup>er</sup> mars 2012, du 4 avril 2012 et arrêté du 26 juin 2012).

d'exercice par catégories d'intermédiaires, immatriculation unique auprès de l'Orias, obligations d'information et de conseil.

ISBN : 978-2-35474-122-8

Nombre de pages : 480

Année édition : Octobre 2012 - 3<sup>ème</sup> édition

Prix : 70 €

Auteurs : Sous la coordination d'Isabelle MONIN LAFIN, Stéphane COUTIN, Sylvester GOSSOU.

Exercez votre activité en toute sécurité juridique : conditions d'accès et





# Suivre l'évolution ou les révolutions

*Vous tenez entre vos mains le numéro de janvier 2013. Nous réitérons à nouveau toutes nos excuses à nos lecteurs, à nos abonnés, à nos membres et à nos annonceurs pour le retard.*

Nous travaillons d'arrache-pied à résorber ce retard, février et mars suivent de près.

Comme vous le constaterez, l'actualité et les dossiers prioritaires ne manquent pas, les événements qui impactent notre profession non plus.

## La Baloise : (Nouveau) partenaire fort du courtage (en Wallonie)

Ce numéro est consacré à la Baloise qui vient de fêter ses 150 ans en investissant massivement en Wallonie et à Bruxelles. C'est une heureuse nouvelle pour tous les nostalgiques d'un monde où les fournisseurs (Compagnies d'assurances) étaient en nombre.

Je ne crois pas que ce soit un gage ni d'indépendance ni de saine concurrence. Il faut des partenaires sûrs et fiables et aujourd'hui, ce n'est plus aussi simple. La demande de capitaux pour répondre aux exigences de solvabilité et des autorités de contrôle est telle que seuls de grands joueurs peuvent y répondre.

## Souscripteurs = Danger ?

Nous devons tirer les leçons de la saga I RISK, ALBIC, ALPHA GROUP, LEMMA EUROPE, etc. Nous devons à l'avenir être particulièrement attentifs à la solidité de nos partenaires, vérifier les pouvoirs et avoir des certitudes et pas des promesses qui n'engagent que ceux qui les croient !

Nous sommes demandeurs d'une législation différente, claire et cohérente pour permettre aux agences de souscription, aux masters brokers, ou courtiers agrégateurs d'avoir un statut et un contrôle propre. Il n'est pas normal que ce métier d'intermédiaire « B2B » soit traité comme un courtier qui met en relation des

preneurs d'assurances et des entreprises d'assurances. Le souscripteur met en relation des entreprises d'assurances et des intermédiaires, c'est une « couche » en plus qui peut avoir tout son sens et son utilité dans de nombreux cas.

Un souscripteur ne fait donc pas le même métier qu'un courtier, c'est une autre forme d'intermédiation qui nécessite une autre réglementation.

Les souscripteurs ne SONT PAS courtiers, car ils ne sont pas en contact avec le consommateur et ils NE SONT PAS NON PLUS Compagnie.

## L'indépendance (encore une de moins) !

Mais revenons à notre indépendance et au nombre de fournisseurs. À l'écoute de certaines rumeurs, nous risquons d'en perdre encore un. Il faut se demander si GENERALI est encore un partenaire du courtage. Si GENERALI est vendu, ou plutôt à vendre, c'est peut-être que sa stratégie ambiguë a échoué. On ne peut pas être compagnie « courtier », membre de Brocom et essayer de vendre en direct par le net. Personne n'est dupe et la sanction vient des deux côtés.

Pour le courtier, l'indépendance ce n'est plus avoir 102 fournisseurs, l'indépendance ce n'est plus répartir absolument ses nouvelles affaires entre toutes les compagnies partenaires. L'indépendance, c'est la capacité de changer de fournisseur principal immédiatement.

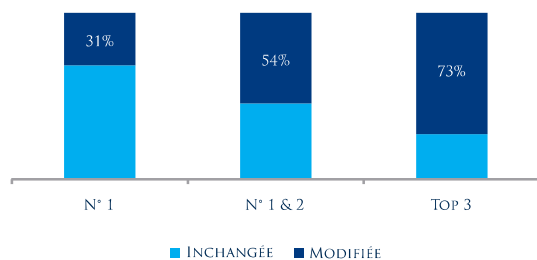
L'étude Benthurst démontre que les courtiers modifient assez souvent leur « Top 3 ». Ils sont donc réellement indépendants, car ils adaptent leur offre en fonction des évolutions (produits, services, outils) des compagnies. (Voir encadré en page 6)

## Formation - Éducation - DIA

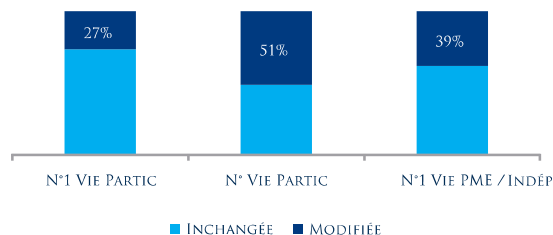
Ce numéro met aussi l'accent sur trois sujets fondamentaux. Le premier sujet est le besoin de formation du secteur. En page 18, vous lirez les résultats de l'étude stratégique >>>

## LOYAUTÉ DU COURTIER À L'ÉGARD DES ASSUREURS

PRODUCTION DES 6 DERNIERS MOIS PAR  
RAPPORT À LA PART DANS LE PORTEFEUILLE  
TOTAL – NON-VIE



PRODUCTION DES 6 DERNIERS MOIS PAR  
RAPPORT À LA PART DANS LE PORTEFEUILLE  
TOTAL – VIE



Source : Enquête Benthurst

>>> que le FOPAS a mené sur les besoins en formation du secteur dans le futur. FEPRABEL a participé à ces réunions et je peux vous dire que ce fût riche, constructif et assez cohérent. C'est-à-dire que toutes les parties en présence, compagnies, syndicats, intermédiaires et autres intervenants peuvent suivre les conclusions de ces travaux. Une fresque a été réalisée par une artiste. Cette fresque dont vous verrez un aperçu en bas de la page 18, reprend de manière imagée et poétique toutes les préoccupations du secteur.

Le deuxième sujet, proche du premier, est l'éducation financière des citoyens et le lancement du site : [www.wikifin.be](http://www.wikifin.be) dont nous vous parlons en page 21. Nous reviendrons en détail dans un prochain numéro sur cette problématique.

Le troisième sujet est l'actualité de la DIA qui ne peut être absente de ces colonnes. Vous lirez le point de la situation en page 22. Cette situation évolue de jour en jour. Nous venons, au niveau du BIPAR et de ses associations membres, de gérer pas moins de **680 amendements rien que pour ECON**. Autant dire que rien n'est fait et que tout est possible. Pas d'angélisme ni de catastrophisme,

attendons sereinement les textes définitifs et préparons-nous à les transposer en droit belge. Où cela se corse, c'est quand les États (il n'y a pas que la Belgique) veulent faire du zèle et adoptent des projets de Loi qui anticipent certaines décisions reprises dans la DIA.

On ne peut que regretter cette précipitation et aussi le manque de concertation avec les Fédérations du secteur. FEPRABEL, FVF et l'UPCA ont demandé que la commission des assurances examine ces textes afin de récolter un avis éclairé de toutes les parties intéressées dans un processus démocratique et consensuel.

Patrick CAUWERT  
[patrick.cauwert@feprabel.be](mailto:patrick.cauwert@feprabel.be)